



FILIÈRE ELECTRICITE



DIPLOME / QUALIFICATION

- **Mention Complémentaire Technicien en Énergies Renouvelables - Option Électrique**

Modalité d'évaluation : Examen ponctuel pour l'épreuve écrite et en CCF (Contrôle en Cours de Formation) pour les épreuves pratiques et orales qui se déroulent au sein du CFA.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de sa formation, le titulaire de la MC TER Option Electrique sera un technicien du bâtiment qui, en respectant les normes fixées par le DTU, sera capable de :

- Installer des équipements fonctionnant avec énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne (petit éolien), pompe à chaleur, ventilation
- Raccorder l'installation des réseaux
- Régler, tester et mettre en service

CONTENU DE LA FORMATION & MODALITES PEDAGOGIQUES

Enseignements professionnels

Préparation d'une intervention :

Analyser le dossier et vérifier les faisabilités
Identifier l'environnement de travail et répartir les activités dans l'équipe
Planifier les tâches en tenant compte des interventions des autres métiers

Réalisation et mise en service d'une installation :

Vérifier les données sur le site
Réceptionner le matériel
Repérer, tracer le passage des différents réseaux
Implanter et fixer les équipements et accessoires
Raccorder les éléments et équipements
Contrôler l'étanchéité et la conformité du travail
Faire les réglages et les essais
Mettre en service
Faire la réception de l'installation, présenter le fonctionnement
Expliquer les caractéristiques d'un contrat de maintenance

Intervention de maintenance sur une installation et présentation des activités en milieu professionnel :

Réaliser des maintenance préventives et correctives
Vérifier les performances obtenues en rapport avec celles attendues
Comprendre les demandes du client et argumenter

Modules prévention sécurité

SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou recyclage
R 408 (Utilisation—Montage—Démontage) d'un échafaudage
Habilitation électriques avec champ photovoltaïque, AIPR
Journées techniques

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Alternance CFA/Entreprise basée sur une pédagogie active

En présentiel :

Cas pratiques en ateliers
Enseignements généraux en face à face
Etude de cas en centre de ressources

À distance : accès possible à des supports pédagogiques relatifs aux enseignements généraux et technologiques

Mention Complémentaire Technicien en Énergies Renouvelables Option Électrique (Formation en alternance) FICHE DÉTAILLÉE



DATES / DURÉE / RYTHME

Entrée en septembre et possibilité en cours d'année

- Parcours en 1 an : 420 heures

Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de votre expérience et de vos acquis
Rythme d'alternance : en général 1 semaine CFA / 2 semaines entreprise



LIEU DE FORMATION

BTP CFA 17 : Saintes



PUBLIC CONCERNÉ

En apprentissage :

- Agé de 16 ans à 29 ans révolus, 15 ans au début de la formation, si sortie de 3^{ème}
- Dérogation d'âge nous consulter

En formation continue :

- En contrat de professionnalisation
- Agé de 16 ans à 25 ans révolus,
- Dérogation d'âge pour les demandeurs d'emploi, nous consulter

MODALITÉS D'ACCÈS

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dans le secteur d'activité du diplôme.

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :
BP Electricien ou BAC PRO MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés)
et/ou test de positionnement



METIERS VISES

- Technicien en Energies Renouvelables
- Installateur d'équipements électriques
- Electricien
- Energéticien



SUITE DE PARCOURS

Possibilité d'accéder à :

- BTS FED (Fluides Energie Domotique)
- BTS MEC (Management Economique de la Construction)

Inscription - nous contacter :

BTP CFA 16 : 05.45.90.14.11
veronique.malgogne@ccca-btp.fr

BTP CFA 17 : 05.46.74.37.22
valerie.mousseron@ccca-btp.fr

BTP CFA 86 : 05.49.57.52.65
sandrine.gauci@ccca-btp.fr

BTP CFA Poitou-Charentes :
05.49.57.11.33
btpcfa.poitoucharentes@ccca-btp.fr

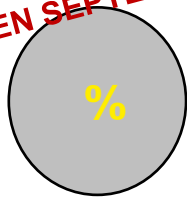
Notre site internet :
<https://www.btpcfa-poitou-charentes.fr>

NOS CHIFFRES CLÉS

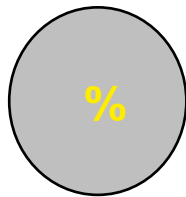
OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2021



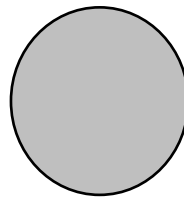
APPRENTIS
FORMÉS EN 2020



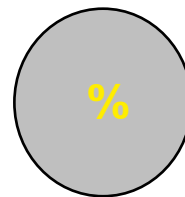
DE SATISFACTION



DE RÉUSSITE À
L'EXAMEN



ABANDONS /
RUPTURES



D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
OU POURSUITE
D'ÉTUDE

MOYENS PEDAGOGIQUES



MOYENS MATERIELS

Plateaux techniques équipés de matériels professionnels (postes et outillages individuels et/ou collectifs)

Des salles de formations adaptées aux enseignements technologiques et généraux



INTERVENANTS

Des formateurs experts du domaine professionnel
Des formateurs spécialisés pour les enseignements généraux
Une équipe chargée de l'animation et du suivi socio-éducatif



RÉFÉRENT HANDICAP

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation :
Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences

Formation continue :
Selon votre situation, nous consulter

